CHERCHELL

Échauffourées au centre-ville

Ce qui, à l'origine, paraissait être un simple chahut de gamins, a manqué de dégénérer en véritable émeute en cette soirée de début de semaine.

Des sources crédibles ont rapporté ce qui suit : «Une famille qui revenait de la plage Mer et Soleil de Tizirine, dans la ville de Cherchell, qui compte, depuis quelques années, des plages civiles et militaires fut l'objet d'une attention particulièrement douteuse de la part de quelques jeunes.» Selon ces sources, ils sont en réalité des militaires en civil qui de retour de la plage déambulaient dans le quartier populaire de la cité Tizirine.

M. Smaïl, un jeune qui habite la cité des 200 logements près de Tizirine, nous narra l'événement : «Ce groupe de jeunes en civil qui remontait de la plage, suivait de près une demoiselle qui revenait elle aussi de la plage et qui marchait à l'avant d'un groupe de personnes. Un des militaires vantait de manière assidue la beauté et l'élégance de la démarche de la demoiselle et ses atours. Ces militaires ne s'étaient pas rendus compte de la présence d'un parent qui marchait derrière cette demoiselle et qui revenait lui aussi de la plage. Ce parent, qui n'apprécia guère les avances faites à cette jeune fille, devint rouge de colère.

Il s'élança sur l'un des hommes dont les propositions osées devenaient trop pressentes malgré le refus de la demoiselle d'engager la discussion. Une mêlée s'ensuivit. Des coups, des cris et des insultes fusèrent de part et d'autre. Les femmes qui revenaient de la plage s'en mêlèrent avec leurs cris stridents et chaque groupe courut pour ameuter et ramener les siens.

Une véritable bataille rangée s'ensuivit et le tronçon de la RN 11, reliant Tizirine à la porte d'Alger, fut bloqué durant plusieurs minutes et devint le théâtre d'une rixe violente entre des jeunes résidents des cités Tizirine et 200 logements armés de gourdins, de faucilles, de bêches, de pioches et de couteaux de cuisine, qui fonçèrent vers le côté adverse, et les renforts de policiers ont dû s'interposer.»

Le récit de notre témoin fut précis qu'il devint d'un intérêt certain.

A ce titre, notre témoin, pris dans la tourmente de cette narration, précisa : «Les véhicules et la route furent bloqués durant plusieurs minutes, et le groupe des jeunes militaires en civil fut poussé par la marée humaine, jusque devant le barrage policier du centre-ville qui mène vers l'allée principale de l'Académie militaire.»

Il convient de préciser que nos principales sources sont des civils. Du côté de la police et des militaires, aucune information officielle n'a filtré et aucun commentaire n'a été fait. Aucune source sécuritaires n'a pu fournir des précisions détaillées ou précises au sujet de ces affrontements.

Comment ces groupes furent-ils dispersés ? Nous disposons de quelques témoignages.

Certains parlent de l'intervention de responsables civils et militaires pour calmer les esprits chauffés.

D'autres évoquent l'intervention personnelle d'un responsable militaire qui aurait promis de prendre des mesures à l'encontre des responsables de ces troubles. Ce qui avait eu pour effet de calmer les esprits.

Larbi Houari

TIPASA

L'affichage des listes de bénéficiaires de postes de travail fait des mécontents

Plusieurs dizaines de citoyens habitant les cités Oued Merzoug et celle dite Haï Communal, situées dans la périphérie immédiate du centre-ville de Tipasa, à proximité du nouveau pôle universitaire, ont observé lundi un sit-in devant le siège de la commune, en exigeant d'être reçus par le wali et le président de l'APC.

Ces citoyens ont dénoncé les résultats du concours de sélection des candidats à des postes d'emploi offerts au sein de l'administration universitaire, notamment des postes d'agents de sécurité, électriciens, cuisiniers, chauffeurs et agents d'administration, ainsi que les postes d'administrateurs et d'informaticiens. «Nous dénonçons ces résultats», hurle l'un des manifestants qui ajoute que «ces citoyens demandent une plus grande transparence dans l'établissement des listes, le choix et la sélection des candidats». Un autre contestataire intervient en rappelant que «le nombre de candidats est immense (plus de 3 000) et, s'agissant d'un concours national portant sur un nombre réduit de postes (26), l'objectivité et la transparence sont de rigueur».

Ils dénoncent également le recrutement de candidats habitant hors de la commune. «Nous habitons à proximité immédiate du pôle universitaire et nous attendons depuis plusieurs années d'avoir accès et droit à un emploi au sein de ce complexe universitaire», clame tout haut l'un des contestataires.

Les responsables de la wilaya et de la commune, qui ont recueilli les doléances de ces contestataires, se sont engagés à examiner les requêtes présentées.

L. H.

PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE

Pour la réglementation des marchés de poisson

Les professionnels de la pêche plaident pour la mise en place de marchés de gros de poisson et autres produits halieutiques.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Selon l'ancien premier vice-président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Bani Ahmed, les prix du poisson ne dépendent pas de sa disponibilité. «Certes, la ressource halieutique est en baisse mais la première cause de la cherté du poisson est due à la désorganisation qui règne sur le marché national», dit-il.

Un marché du poisson qui, poursuit-il, «ne fonctionne pas avec de vraies règles». Il explique ainsi que la pêcherie n'est pas un marché de gros, mais juste le marché de première vente. Pour ce professionnel, le marché de gros permettra de contrôler les prix et d'assurer toutes les conditions de santé et d'hygiène.

D'ailleurs, «les halles à marais devraient mettre fin à l'anarchie et à la spéculation qui sévissent dans le marché du poisson», a-t-il indiqué. Il cite en outre, qu'actuellement «le plus grand marché de poisson en Algérie est à Sétif». Paradoxalement, une ville qui n'est pas côtière.

Installé hier à Alger, le nouveau président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, Chouaib Agab, se rappelle de l'époque où les Algériens consommaient de la sardine à leur guise. «Il y a dix ans, la flotte existante pêchait entre 30 à 40% de la ressource halieutique et les 60% restants arrivaient facilement à se régénérer. Aujourd'hui, nous pêchons entre 80 et 90%, ce qui ne permet pas la régénération du poisson», dit-il.

Il appelle ainsi à réguler l'effort de pêche afin de «préserver cette ressource qui est en danger», dit-il, avant de préciser que la Méditerranée est une mer où la pêche est qualitative et non pas quantitative. «Il ne peut pas y avoir de pêche industrielle dans la Méditerranée», précise-t-il.

R. N.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Chlef
Daïra de Aïn-Merane
Commune de Herenfa

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article N°49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par décret présidentiel N°98/11 du 01/03/2011 et décret présidentiel N°23/12 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée Populaire Communale de Herenfa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°09/2012 parus dans les journaux nationaux *«El Wasat»* en date du 19/07/2012 et «le *Soir d'Algérie»* , en date du 19/07/2012.

Après la procédure d'analyse des offres techniques et financière en date du 27/08/2012 sont les suivants :

Désignation du projet	Entreprise retenue	Montant du soumission	Délais d'exécution	Numéro fiscal	Observations
Réalisation salle de soins médicalisée avec deux 02 logements à Herenfa	HERIHERI Brahim	10.967.521.50 DA	05 mois	197102150030940	moins -disant

Conformément l'article 114 du code des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours qui suivant la date de parution de publication de l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés.

Anep n° 936 634 - Le Soir d'Algérie du 05/09/2012

AÏN DEFLA

Arrestation de deux faussaires

Les éléments de la Brigade d'investigations et de recherches (BRI) viennent de mettre fin aux activités de deux faussaires, en l'occurrence deux individus, tous deux repris de justice, le premier âgé de 43 ans originaire de la ville de Rouina, son complice, demeurant à Bourached (sud-ouest de Aïn Defla), âgé de 32 ans, et ce, à la suite d'informations obtenues par ces services faisant état de deux individus qui écoulaient des faux billets de 1 000 DA à des commerçants au niveau de la ville de Rouina et ses environs.

Forts de ces renseignements, les agents chargés de la répression du banditisme ont vite fait d'identifier les deux malfaiteurs et procéder à leur arrestation, vendredi dernier, en début de soirée, vers 20h30, dans un champ qui jouxte la gare routière de Rouina. Ils avaient sur eux 56 fausses coupures de billets de 1 000 DA.

Dans le cadre de la poursuite des investigations, les policiers sur autorisation du magistrat instructeur, ont procédé à des perquisitions dans les domiciles des accusés à la recherche de matériels ayant servi à la fabrication de la fausse monnaie.

Présentés par devant le procureur de la République, dimanche dernier, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, pour fabrication et d'écoulement de fausse monnaie.

Karim O.

SIDI BEL-ABBES

23 personnes recherchées, arrêtées par la police en août dernier

23 personnes recherchées dans le cadre de différentes affaires ont été arrêtées au cours du mois d'août dernier, lors des descentes des éléments de police à Sidi Bel-Abbès.

En effet, la police a mené 1 707 descentes, et procédé à l'examen de situation de 2 557 personnes.

Elle a ainsi arrêté 23 personnes recherchées, 14 autres pour détention de drogue, 8 pour port d'armes prohibées et 3 étrangers pour séjour illégal. Par ailleurs, et à l'issue du traitement de 224 affaires, 194 personnes ont été placées sous mandat de dépôt dans le cadre de différentes affaires pour coups et blessures volontaires, port d'armes prohibées et vols qualifiés, sur les 217 personnes dont 21 femmes et 10 mineurs impliquées.

Au vue du bilan, l'on note que les affaires liées à la violence (57) dépassent largement les autres.

Et l'on ne peut que déplorer le fait que la violence s'est installée dans la société algérienne.

A. M.

TAWRIRT IGHIL (BÉJAÏA)

Un mort et trois blessés parmi les militaires dans l'explosion d'une bombe

L'explosion d'une bombe artisanale a fait lundi dernier, un mort et trois blessés parmi les militaires en opération de traque d'un important groupe terroriste qui a été repéré dans les maquis d'Assif Feldoune, un oued qui sépare la municipalité de Tawrirt Ighil et celles de Béni Ksila et Toudja, a-t-on appris d'une source sûre. L'explosion de la bombe s'est produite au moment où les militaires procédaient au déminage d'un sentier menant vers ces maquis fortement boisés et inaccessibles d'Assif Feldoune où le groupe armé s'est réfugié, précise notre source.

Un important détachement militaire de l'ANP appuyé par les Patriotes de la région sont toujours en opération de ratissage dans ces massifs forestiers de Tawrirt Ighil. Tout le périmètre des maquis d'Assif Feldoune est encerclé par les militaires, en attendant l'assaut final par les forces spéciales de l'ANP pour débusquer le groupe armé.

A. K.